



Direction de la communication

Communiqué

Jeudi 6 janvier 2022

Point Jeunes Permanences juridiques gratuites

C'est un nouveau service proposé par le Point Jeunes de Villeneuve-sur-Lot depuis l'été 2021 : un point information juridique.

Une fois par mois, dans les locaux du 29 rue Arnaud-Daubasse, un professionnel du droit répond aux questions d'ordre juridique des 11-35 ans lors de consultations gratuites, confidentielles et personnalisées.

Droit du travail, de la famille, des étrangers, droit pénal, procédures, internet, logement, voisinage... toutes les difficultés d'ordre juridique peuvent y être abordées.

Proposé en partenariat avec l'association Infodroits, ce service répond à un réel besoin des jeunes, de plus en plus nombreux à pousser la porte du Point Jeunes à la recherche de renseignements administratifs ou juridiques.

Calendrier des permanences 2022 :

- mercredi 26 janvier de 14 h à 17 h
- mercredi 23 février de 14 h à 17 h
- mercredi 23 mars de 14 h à 17 h
- mercredi 27 avril de 14 h à 17 h
- mercredi 25 mai de 14 h à 17 h
- mercredi 22 juin de 14 h à 17 h
- mercredi 27 juillet de 14 h à 17 h
- mercredi 28 septembre de 14 h à 17 h
- mercredi 26 octobre de 14 h à 17 h
- mercredi 23 novembre de 14 h à 17 h
- mercredi 7 décembre de 9 h à 12 h

Gratuit sur rendez-vous au 05 53 40 49 11

Point Jeunes : 29, rue Arnaud-Daubasse - Villeneuve-sur-Lot

